

lettre ouverte aux maires de Lablachère.

Bonne année et bonnet d'âne,

Vous qui êtes friand de bons mots, j'espère que celui-ci vous aura plu.

Je n'oublie pas que bien souvent l'attentisme, le manque de méthode, l'incompétence souvent de vos adjoints, est aussi responsable de la gestion incohérente de notre municipalité.

Je n'oublie pas que l'immobilisme de bien des conseillers municipaux n'était pas favorable à l'expression d'une de leur responsabilité majeure, à savoir exercer leur contre-pouvoir dès lors que les dérapages étaient évidents.

Vous avez illustré, tout au long de cette première partie de mandat votre incompétence en matière de CGCT (entre autre), vous avez réussi à ce que notre secrétaire générale, en théorie neutre, s'efface complètement et oublie une partie importante de sa fonction, aides et conseils aux élus.

Objet: démission de mon mandat de Maire de la commune de Lablachère.

Mais non pas de panique, c'est l'entête du courrier de démission du courageux et responsable Maire démissionnaire, Monsieur Laporte le 18 février 2014. (Monsieur Laporte, ce ne serait pas le responsable de « Non à la Raze »?)

Qu'aurait-il fait aujourd'hui, après votre bilan ?

Ce bilan quel est-t-il ? (l'espiègle)(ha ha!)

PLU :

Abandonné, comme prévu depuis longtemps, quand on réfléchissait techniquement, logiquement, financièrement et qu'on écoutait un peu les différentes positions, au profit du PLUI de la CDC. A ce sujet, la municipalité s'est inscrite volontairement à la CDC et donc se doit d'en être un élément constructif. Je passe.

Jeux de mots, cocoricos, vos armes habituelles, annonçant que le PLU sera mené à terme, ce n'est suffisant que pour satisfaire de petits ego et masquer votre incompétence.

Si il était nécessaire de poursuivre ce PLU (je n'en sais rien) et pour obtenir les documents en temps et en heure du bureau d'étude, encore eut-il fallut être méthodique, avoir de bonnes connaissances en matière d'urbanisme (il y a une commission urbanisme prévue dans notre municipalité, jamais convoquée me dit-on?), être maître d'œuvre auprès de ce bureau, en résumé être le meneur de la commission.

Un bilan financier de ce PLU, depuis ces origines, serait intéressant. Mr Laporte nous annonçait déjà une dépense de 70000 euros, et maintenant ?

Le collège et le gymnase :

«les rumeurs vont bon train, mais je peux vous assurer que le collège sera ouvert sur le site de La Raze pour la rentrée 2020. » le Maire au conseil municipal, en réponse à un article dans l'Écho des Cévennes.

Même topo, géré avec les mêmes méthodes que le PLU, il est **abandonné au profit de Joyeuse**. Pour obtenir l'implantation sur le site de la Raze, encore eut-il fallut être compétent et politique, prendre sa petite mallette et de rendez-vous en rendez-vous avec les

décideurs, Préfet, président de Région.... tenter de les convaincre du bien fondé de la création d'un pôle public à La Raze.

Évidemment vous étiez en position difficile, votre soutien manifeste à l'association Non à la Raze, avec Monsieur Laporte, tient le revoilà, en partie responsable de l'abandon du projet ne vous autorisait qu'une marge de manœuvre très étroite, si tant est que vous ayez eu une tactique.

Nous sommes fiers d'avoir votre photo, dans le Dauphiné Libéré avec les jeunes agriculteurs devant une banderole affligeante. (décidément vous aimez les banderoles, les avez vous fait poser elles aussi par les employés municipaux?). Il y aurait-il collusion entre « non à la Raze » et cette grande manifestation ? Non là il y a vraiment de méchantes langues.

Maison multi générationnelle :

renvoyée aux calendes grecques et vraisemblablement complètement abandonnée au profit de la CDC.

École : chantier (bien avancé comme dit Mr Mozzatti, sans que nous n'ayons jamais eu de compte rendu de chantier) débattu pour la première fois en 2013, démarré en Juillet 2017, **non financé à ce jour et ou nombres de questions concernant l'hygiène et la sécurité**, sont posées, sans réponses du maire bien sûr.

Caserne des pompiers : à ce jour, **aucune certitude**, malgré une fois de plus vos affirmations, sachez que nous ne pouvons plus avoir confiance dans vos propos, nous n'avons aucun écrit officiel, concernant ce dossier et la dernière délibération de notre conseil est plus que douteuse, sinon frauduleuse et encore n'avons nous vu que le compte-rendu. Je dis cela car nous savons maintenant que certaines délibérations ne correspondent pas à ce que nous avons voté.

Route de Planzolles : Ce projet, conduit par des gens incompétents, sans méthodes, sans respect des procédures à suivre, au mépris de l'avis des conseillers, malgré le fiasco de la réunion publique conduite par quelqu'un qui n'avait aucune compétence pour le faire, vous persistez, à le poursuivre, en l'état. La qualité de cette réunion publique est illustrée par la colère légitime de monsieur Daniel Mayet, correspondant du Dauphiné libéré, qui supporte mal « l'humour au second degré », tel que vous avez défini le mensonge de monsieur Mozzatti.

Mais il y a encore de l'espoir, puisque dans le Bulletin municipal de Novembre 2017, vous nous annoncez une deuxième réunion publique. Espérons que d'ici là des élus compétents en auront débattus avant de se lancer encore dans des actions désordonnées, que les problèmes dus à la pente et au handicap, auront été pris en compte, que la commission ad-hoc du conseil départemental aura répondu..... Nous sommes bien sûr rassuré par le choix du conseil municipal, de faire appel, une deuxième fois dans ce projet à un bureau d'études, quid du précédent ?

Je pense que le coût des bureaux d'études depuis votre avènement pourrait être affiché.

Le recensement de 2018 : Vous nous l'annoncez comme très important, le 13/10/2017 . **Nous n'avons toujours pas de coordonnateur**, malgré votre arrêté illégal et une délibération inutile le 4/12/2017. Nous vous félicitons néanmoins d'avoir déjà envoyé en formation madame Theraube, non nommée à ce jour et d'avoir commencé les embauches d'agents recenseurs, à qui il faut faire bon.

Les panneaux devant la boulangerie : c'est un dossier mineur, pour ce qui vous concerne, mais qui illustre parfaitement vos méthodes.

Opacité : installation du poteau sans concertation avec la population.

Mépris des conseillers en charge : Madame Arevalo fait installer le poteau, quid de la commission travaux et de la commission SIL sous la responsabilité de Mr Marchal,

Refus de reconnaître une erreur : Mr Lascombes réclame le déplacement de ces poteaux qui défigurent sa vitrine, depuis 7 mois.

Mépris des conseillers, Monsieur Levecque aborde ce dossier auprès de Mr Tourel en août, sans réponse, messieurs Lascombes, Marchal et Levecque proposent une solution viable et satisfaisante pour tous, dans la légalité. Pas de réponse.

Mensonges réitérés de Madame Arevalo et de Mr Tourel.

enfin reprise en mains de ce dossier par Madame Arevalo(?) et Mr Tourel.

La encore *mépris de la commission travaux et de la commission SIL.*

Résultat, il aura fallu 7 mois pour raccourcir le poteau de quelques centimètres, le résultat étant d'ailleurs illégal par rapport aux normes en vigueur, mais vous me direz cela ne fait pas partie de vos soucis.

La déchêterie :

à ce jour, il semble qu'aucune décision ne soit prise, si l'on écoute dans les couloirs, il semble que la Raze soit privilégiée. D'ailleurs maintenant, le risque d'écraser des collégiens est moindre.

En tout état de cause, ce dossier pollué par les méthodes de « Non à la Raze », soutenue par la majorité de la municipalité, aurait du être traité autrement.

Votre rôle de maire eut été de prendre votre bâton de pèlerin (attention mr Tourel, c'est une image), de pacifier les débats, de les organiser, en digne représentant de la population, (qu'en connaissez vous de la population quand vous ne représentez que 36 % des électeurs), peut être d'organiser des réunions publiques, de coopérer avec le Sictoba, le département et surprise de coopérer avec la population(non je déconne).

Au lieu de ça, vous et vos acolytes ont vanté 'non à la Raze', ont exacerbé les rancœurs, en les manipulant. Le plus évident dans la méthode de ces esprits éclairés, c'est la présence d'un camion poubelles sur les papiers et banderoles de cette association. Quoi de plus horrible que des poubelles à côté d'une piscine !

Des visions d'horreur également avec les camions écrasant les collégiens, nous arriverons bien à faire coïncider les horaires pour que cela arrive. J'ai trouvé curieux, quand nous avons parlé de la voie douce, avec un passage sur la 104 que cela n'ai pas entraîné des cris d'orfraies parmi les conseillers adhérents à « non à la Raze », faut-il attendre les consignes de Laurel et Hardy ?

Achats de terrains :

Dans le bilan il serait intéressant de chiffrer les achats de terrains effectués sous votre mandature et leur utilisation.

Rapide état financier

Dans les tiroirs, nous avons à notre connaissance :

ÉCOLE : 1794790 (sans les intérêts) avec un emprunt qui varie suivant les documents de 1100000 à 747451 euros et des subventions qui varient de 150000 euros (obtenus) à 963116 euros (dont 150000 euros obtenus).

Route de Planzolle : 707132 euros

Périmètre de protection des sources: 442061,64 HT pour ce projet, mené de ma même façon que les autres, on ne peut que s'inquiéter.

Voie douce ? (subventionnée en 2016 a hauteur de 108000 euros (de tête.)

réfection de deux appartements ?

réfection de la poste ?

Etc etc etc. un coût global aujourd'hui d'un minimum de 2.943.983 HT sans les intérêts. Bien sûr des esprits éclairés de la municipalité nous disent 'oui mais il y a les subventions' ! l'argent vient d'où d'après eux ?

Jean-luc Levecque.

Conseiller municipal nommé aux forceps.